

Programme d'aide financière au remplacement d'éléments au gaz et au mazout

SECTION A : IDENTIFICATION DU PARTICIPANT OU DU PARENT

Nom :		
Adresse : _____, Prévost (Québec) J0R 1T0		
Téléphone :	Cellulaire :	
Courriel:		

SECTION B : RÉSIDENCE

<input type="checkbox"/>	Permis de conduire	<input type="checkbox"/>	Compte de taxes
<input type="checkbox"/>	Bail ou compte d'utilité publique	<input type="checkbox"/>	Autre :

DOCUMENTS À JOINDRE À LA DEMANDE

- Preuve de propriété (compte de taxes municipales ou scolaires)
- Preuve que l'élément remplacé était alimenté au gaz ou au mazout (photo présentant clairement le mode d'alimentation ou indication de l'entrepreneur sur la facture de travaux)
- Preuve d'installation de l'élément électrique de remplacement (facture détaillée et/ou photo(s))
- Preuve que le nouvel appareil installé est alimenté à 100% à l'électricité (note par l'entrepreneur sur la facture, guide du propriétaire, photos claires, etc.)
- Tout autre document ou photo jugée nécessaire par le Service de l'environnement

***L'installation de la composante visée par le programme d'aide financière doit avoir été effectuée dans les six (6) mois précédant la date de dépôt de la demande. **Jusqu'au 1er juillet 2024, les inscriptions dont l'installation des appareils a été effectuée après le 1er juillet 2023 sont admissibles, sans égard au délai entre cette installation et la date de dépôt de la demande.**

Signature du participant : _____

Date : _____

Vous pouvez transmettre votre demande avec toutes les pièces justificatives à l'adresse suivante: Programme de subvention pour l'électrification de composantes résidentielles au gaz et au mazout - Ville de Prévost 2870, boulevard du Curé-Labelle Prévost (Québec) J0R 1T0.

Vous pouvez aussi déposer vos documents au Service de l'environnement au 2772, boul. du Curé-Labelle ou les transmettre par courriel à l'adresse techenvironnement@ville.prevast.qc.ca.

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Aide accordée :	\$ _____
Signature du responsable :	Date : _____

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussigné, certifie par les présentes que la Ville de Prévost dispose, à même son fonds général, des crédits suffisants pour les fins auxquelles cette dépense est projetée par le conseil.

_____	<u>25534-12-23</u>	_____
Directeur de service	Résolution	Date
Poste budgétaire : 02-470-04-996		